

Résolution du 14 mai 2013 de Mmes et MM. Brigitte Studer, Vera Figurek, Maria Pérez, Salika Wenger, Olivier Baud, Pierre Gauthier, Morten Gisselbaek, Pierre Rumo, Tobias Schnebli, Pierre Vanek et Christian Zaugg: «Pour un aménagement du terrain de la caserne des Vernets répondant aux besoins prépondérants de la population».

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal
lors de la séance du 7 octobre 2014)

RÉSOLUTION

Considérant la lettre ouverte adressée à M. François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du Département de l'urbanisme, par le collectif d'associations d'habitants et de quartier qui relève les points suivants à propos du terrain de la caserne des Vernets:

- que cette parcelle appartenant à l'Etat est un terrain idéalement situé et libre de toute contrainte;
- qu'il est donc légitime de le conserver pour y construire des logements à prix abordables ainsi que des équipements répondant aux besoins de la population;
- qu'il est inadmissible que les habitant-e-s et les différents acteurs qui font la ville ne soient pas intégrés à l'important processus de mutation de ce territoire,

le Conseil municipal déclare soutenir les interventions du Conseil administratif auprès de l'Etat visant à:

- l'ouverture d'un débat public sur le programme de logement, les espaces publics prévus et la qualité de ville et de vie;
- la participation des citoyens et citoyennes en vue d'élaborer un projet d'aménagement;
- la concertation du cahier des charges concernant ce site;
- faire en sorte que le nombre de logements réalisés reste dans une densité compatible avec une véritable qualité de vie urbaine;
- faire en sorte que soient également prévus, dès le départ, les activités socioculturelles, scolaires, artisanales et commerciales, ainsi que des espaces libres et de détente.